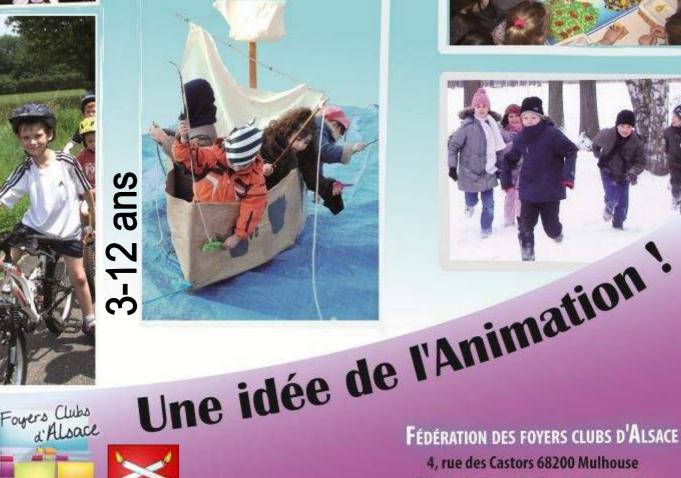
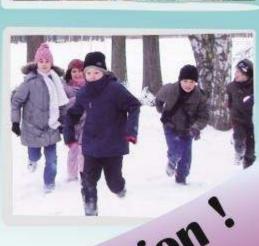




Hiver 2024)DELSHEIM











FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4. rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org/www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

* Du 26 février au 01 mars 2024

Accueil de loisirs La Farandole 44, Rue du Général de Gaulle BLODELSHEIM Tel: 09 64 40 45 08

Prise en charge des enfants :

A partir de 8h00 jusqu'à 18h00

Repas

Les repas de midi et le goûter de 16h sont compris dans le prix des accueils.



MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à déposer complété et signé à l'accueil périscolaire de Blodelsheim au plus tard le 16 février 2024. Il doit comprendre la fiche de renseignements de l'enfant, la fiche d'autorisations, la fiche sanitaire, les copies de l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) et du carnet de santé de l'enfant.

Les frais d'inscription sont à **régler en totalité** au moment de l'inscription.

Nous accueillons les enfants dès 3 ans révolus.

La Fédération privilégie une inscription à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants,

à

la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc 68.org

NOS PARTENAIRES



rtementaux

ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Haut-Rhin

TARIFS

(Prix par semaine 5 jours)

M = Revenu mensuel moyen des parents déterminé sur la base du revenu fiscal de référence n-1 / 12.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € < M <3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € < M <3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants	M <3800 €	3800 € < M <4400 €	M >4400 €
Commune de Blodelsheim ou habitants la *CCARB Semaine de 5 jours	67.10€	80 €	94.50 €
Communes hors CCARB Semaine (5 jours)	73.80 €	88 €	103.95 €

*CCARB: Communauté des communes Alsace Rhin Brisach

Pour les personnes non adhérentes à la

FDFC, une cotisation de 11.- € par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 16 FEVRIER 2024 inclus

Après cette date, les inscriptions seront possibles sous réserve des places disponibles

CONDITIONS GÉNÉRALES

- -Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'Entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.
- -Toute inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.
- -Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération et au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs, dans ce cas, rien ne sera facturé.
- -En cas d'absence de l'enfant lors du séjour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf :
- -En cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès de notre traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



FAFARANDO EN

Tournée mondiale



ACCUEIL DE LOISIRS HIVER 2024

ENFANCE





26.02.2024 : Country Island

27.02.2024: Discoland

28.02.2024 : Coolaland

29.02.2024 : PopRockland

01.03.2024 : Musicalgame

Au programme:



Danses, Musique, relaxation, quiz et jeux musicaux ...



Accueil de Loisirs du 26 février au 01 mars 2024





Agrément Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Organisateur : Fédération des Foyers-Clubs Alsace

Partenaires: La Mairie de Blodelsheim, la Caisse d'Allocations Familiales, le traiteur Gourmets et

Gourmands.

Directrice de structure : Sandrine GROSSET

Fonctionnement:

Nous accueillons de 8h00 à 18h00 les enfants de 3 à 12 ans à l'Accueil de Loisirs La Farandole, dans la limite des places disponibles.

Déroulement d'une journée :

De 8h00 à 9h00 : Accueil du matin.

De 9h00 à 9h30 : Goûter tiré du sac (pour les parents qui le souhaitent).

De 9h30 à 12h00: Activités diverses et variées ou sorties.

A 12h00 : Un repas équilibré est servi aux enfants : entrée + plat + laitage + dessert.

De 14h00 à 18h00 : Activités diverses et variées ou sorties.

Un goûter est servi aux enfants vers 16h00.

Affaires à emmener :

Pour le bien-être de votre enfant, nous vous demandons de l'équiper en fonction de la météo et de lui fournir un sac à dos comportant les affaires nécessaires et utiles chaque jour:

☐ Une gourde

☐ Le goûter du matin pour les parents qui le souhaitent

Objectifs éducatifs :

Les objectifs de l'accueil de loisirs s'inscrivent dans la continuité du projet pédagogique de l'année scolaire

en cours. Néanmoins, des objectifs spécifiques sont propres à chaque vacance.

Pour l'accueil de loisirs d'hiver 2024, l'objectif est de :

- Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions.



Fiche d'Inscription

Je soussigné(e) responsable légal 🛘 Parent 1 🖟 Parent 2 🖟 Tuteur
Nom : Prénom :
Adresse:
Code postal : Commune :
Tél. domicile : Tél.prof. :
Adresse mail :
Profession Père : Employeur :
Profession Mère : Employeur :
Inscrit mon Enfant
Nom : Prénom :
Né(e) le : Lieu de naissance :
Département ou pays :
A L'Accueil de Loisirs Hiver 2024
Date : du au
du au
du au
Montant Revenu Fiscal de Référence :
Nombre d'Enfants à charge :
Nombre de parts :
Règlement T1 T2 T3
☐ Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion
☐ Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total
- de ne sais pas danerent et ajoute 11 e par emant da montant total
Je verse la totalité des frais de centre
par chèque N°
À l'ordre de la Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace □ En espèces (N° reçu)
Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV,
Aide comité d'entreprise) de
Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité
ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et
d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la
brochure.
Fait à
ι αιτ α

Signature

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal 🛘 Parent 1 🖛 Parent 2 🗀 Tuteur
Nom et prénom
Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes
Ex. : Sécurité Sociale + MSA)
N° de S.S./MSA ou Autre
Autorise mon enfant
Nom et prénom
☐ A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités
proposées par le Centre 🛘 OUI 🖺 NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de
loisirs ou de la FDFC
Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :
Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :
Fait à le
Signature



MINISTERE DE LA IEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



FICHE	SAN	NITAI	RE
DE	LIAI	SON	g.

1 - ENFANT		
NOM :		
PRÉNOM :		
	NCE	- 17
DATE DE NAISSA	Walter Street Commencer Co	
GARÇON 🗖	FILLE 🗖	

DATES ET LIEU DU SÉIOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS OBLIGATOIRES (enfant né à partir du 01/01/2018)	DATES
BGG		7		Coqueluche	
Diphtérie-Tétanos-				Haemophilus Influenzae type b (HIB)	
Polyomyélite				Hépatite B	
Autres (précisez)				Pneumocoque	
				Méningocoque C	
				Rougeole-Oreillons-Rubéole	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui 🔲 non 🔲

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI NON	VARICELLE	ANGINE OUI NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE OUI NON
COQUELUCHE OUI NON	OTITE OUI NON	ROUGEOLE OUI NON	ORBILLONS OUT NON	
LLERGIES : ASTHM	(E oui⊟∎ non	LANGE OF A	MENTEUSES out 🗖	non 🗖
ALIMEN	NTAIRES out 🗖 non	AUTRES		
ALIMEN	100	AUTRES		
ALIMEI RÉCISEZ LA CAUSE	NTAIRES out 🗖 non	AUTRES	si automédication le si	gnaler)
ALIMER	NTAIRES OUI 🗖 NON	AUTRES	si automédication le si	gnaler)
ALIMER	NTAIRES OUI 🗖 NON	AUTRES	si automédication le si	gnaler)
ALIMEI	NTAIRES OUI D NON	AUTRES	si automédication le si	gnaler)

INDIQUEZ (LES DIFFICUL	S DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION,
	EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE .
4 - RECOM	ANDATIONS UTILES DES PARENTS
. re re . re re re re re re	PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC
PRÉCISEZ.	1h 10 10 10

	ABLE DE L'ENFANT
	PRÉNOM
ADRESSE (PEN	ANT LE SÉJOUR)
	DRTABLE), DOMICILE:
	U MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)
le soussigné.	responsable légal de l'enfant , déclare
exacts les re	seignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant,
toutes mesu. l'enfant.	s (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
Date :	Signature :
	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
	COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
OBSERVATIO	NS .

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE **AFFIRMÉF**

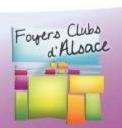
La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURF

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.



Une idée de l'Animation

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org/www.fdfc68.org